

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, du DEVELOPPEMENT RURAL et de la PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**PROJET RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE INITIALE DU PLAN DE GESTION INTEGREE DU COMPLEXE DE
ZONES HUMIDES « GUERBES – SANHADJA » :**

Réhabilitation et valorisation à travers l'utilisation rationnelle des ressources en eau

TERMES DE REFERENCEPOUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL

**CHARGE DE L'ELABORATION D' un plan DE DEVELOPPEMENTD'ACTIVITES DE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
COMPORTANT UN CIRCUIT ECOTOURISTIQUE**

Lieu de la mission :	Complexe de zones humides Guèbres-Sanhadja
Type de la mission	Recherche – Etude
Date souhaitée de début de l'intervention :	1 ^{er} Décembre 2019
Durée estimée de la prestation :	2 mois
Projet :	Mise en œuvre initiale du Plan de gestion intégrée du complexe de zones humides « Guèbres–Sanhadja » : réhabilitation et valorisation à travers l'utilisation rationnelle des ressources en eau
Partenaire du projet :	Direction Générale des Forêts

1. CONTEXTE OBJECTIF DE LA CONSULTATION :

Les zones humides méditerranéennes, et surtout les zones humides côtières, jouent un rôle capital dans l'atténuation des changements climatiques car elles aident à gérer les phénomènes météorologiques extrêmes en jouant le rôle de tampons contre les crues et les ondes de tempête côtières et en fournissant de l'eau en temps de sécheresse. En revanche, le drainage des zones humides ou la réduction de leurs ressources en eau peut entraîner la libération de vastes quantités du carbone qu'elles stockent.

Se sont également des lieux de détente et de loisirs, à conditions que les activités proposés s'inscrivent dans la durabilité et assurent la pérennité de l'écosystème.

Le complexe de zones humides de Guèbres-Sanhadja , objet de notre étude, forme une large plaine côtière de plus de 42 000 ha, caractérisée par des dunes avec des lacs et des Garâas (marais), comprise entre les collines de Skikda et le massif boisé de Chetaïbi. La zone présente des caractéristiques typiques d'Afrique sub-saharienne, d'Europe et de Méditerranée et c'est donc pour cette raison qu'on la qualifie de 'carrefour bioclimatique'. Il s'agit d'une zone d'une importance historique, écologique et socio-économique pour les populations ainsi que pour la faune et la flore qu'elle abrite.

Ce territoire est reconnu pour la beauté de ses paysages et la richesse écologique de ses espaces naturels... cette richesse et diversité paysagère pourrait constituer un vecteur d'attractivité écotouristique qui est peu ou pas valorisé. Ce double intérêt biologique et paysager confère au site un potentiel attractif très important pour les visiteurs voulant étudier ou observer les oiseaux, la flore, ou recherchant plus simplement à profiter des bienfaits touristiques diversifiés qu'offre la zone

Dans ce cadre, l'accompagnement des acteurs économiques à la préservation du site et à la valorisation de sa biodiversité permettra son développement durable à travers des actions porteuses de messages de sensibilisation des touristes dans la région au respect de l'environnement.

Lors de la phase 1 de l'élaboration du plan de gestion du complexe de zones humides de Guèbres-Sanhadja, il a été souligné que tout le territoire du complexe de Guerbes-Sanhadja est à vocation touristique, à condition que ce soit un tourisme durable, guidé, non pollueur, reposant sur des structures légères et sans béton. Les sites étant tout aussi divers que variés (rivage marin, zone humides, pêche sportive, sport équestre, randonnées, séjour naturaliste, ...), ils offrent des possibilités d'activités pérennes à plein régime et toute l'année. Les grands hôtels et les grands complexes doivent céder la place à une autre forme d'accueil plus humaine plus conviviale, plus sociale. La valorisation de l'hospitalité naturelle des riverains pourrait se concrétiser par le développement et l'encouragement des gîtes ruraux et de l'hébergement chez l'habitant. Cette formule « gagnant-gagnant » se fondant sur un cahier de charges précis constitue un autre créneau de tourisme durable et protecteur de l'environnement.

Le résultat attendu ici est la mise en place d'un circuit écotouristique visant à sensibiliser les populations locales et celles de passage dans la région, au respect et à la préservation de l'environnement. Cette action se fera par le biais des actions de promotion du tourisme responsable local et une fois concrétisée, particulièrement encouragée par les pouvoirs publics et qui nécessite l'identification des curiosités de la région et la mise en œuvre d'un programme complémentaire à celui de l'élaboration du plan de gestion. Ce circuit peut permettre la mise en place d'un tourisme propre.

Par ailleurs, le développement de l'activité d'écotourisme, permettra d'organiser de nombreuses filières dont les retombées se feront ressentir au profit des populations rurales locales. Les actions qui devront être entreprises autour de ce circuit vont contribuer notamment à la valorisation des produits du terroir et de l'artisanat, qui va constituer une source alternative de revenu, en remplacement des pratiques agricoles intensives, néfastes pour l'environnement (pompage excessif, pesticides, défrichements, ...); il permettra par ailleurs aux associations locales de sport en plein air de proposer des randonnées à vélo et/ou équestres, d'organiser des événements sportifs en harmonie avec le souci de la préservation de l'environnement et respectueux des règles de conduites en milieux naturel sauvage. Également, les associations à caractère social et/ou environnemental, pourront proposer à leur tour de activités éducatives et culturels en synergie avec cette approche.

Par ailleurs, le Centre d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) constituera également une étape de choix, puisqu'il offrira aux plus jeunes publics des activités interactives et ludiques contribuant à faire connaître les richesses écologiques de la région, et pour les plus âgés, il s'agira de manipuler et faire des petites expériences scientifiques dans un laboratoire spécialement aménagé à cet effet.

Cette action, une fois concrétisée, devrait permettre de voir s'opérer un changement dans les comportements, mais également à drainer une catégorie de touristes sensibles à la nécessité de préserver l'environnement et désireux de contribuer à sa sauvegarde.

2. RESULTATS ATTENDUS :

La réalisation d'une étude portant « diagnostic et recommandations pour le développement du tourisme vert autour et dans le complexe de zones humides de Guèbres-Sanhadja » en tenant compte des résultats des ateliers et rencontres de réflexion et de concertation;

L'étude diagnostique abordera, notamment les points suivants :

- a) proposition d'un schéma de circuit éco touristique avec une cartographie du circuit, selon un système de parcours, à visiter par les touristes, sur la base des curiosités naturelles et des différents aménagements déjà effectués ou à prévoir ;
- b) dans des sites de démonstration sélectionnés, élaborer des plans détaillés pour le développement des installations et services d'écotourisme, des plans du site, des cartes de routes et chemins, des règles de transport et de circulation, des plans schématiques des étages des bâtiments spécifiant les techniques de design et les matériaux utilisés, les systèmes sanitaires et de traitement des déchets, etc. ;
- c) identifier les litiges potentiels et formuler des directives de gestion pour limiter les effets négatifs du tourisme, notamment, les encombrements, l'usage excessif, les déchets, la pression sur les paysages, les sols, l'eau, les ressources du patrimoine culturel, etc. ;
- d) sur la base de la stratégie de développement de l'écotourisme, préparer un plan d'investissement préliminaire d'écotourisme pour la région de Guerbes-Sanhadja comprenant des business plans préliminaires pour certaines installations et certains services;
- e) Établir sur une base participative une priorisation des projets faisables pouvant contribuer au développement de produits/circuits touristiques viables au niveau des zones pilotes et favorisant une approche multisectorielle et inclusive intégrant les femmes et les jeunes.
- f) Proposer un plan d'aménagement écotouristique global avec estimation financière et échéancier;
- g) Proposer un plan de gestion de l'accueil et de la fréquentation ;
- h) Pour chaque structure ou installation proposée, identifier une signalétique d'orientations et d'éducation ;
- i) Préparer une présentation virtuelle en 3D sur le plan d'aménagement global à projeter au cours des réunions publiques et présenter aux investisseurs potentiels le plan d'investissement d'écotourisme pour la région de Guerbes-Sanhadja ;
- j) en coopération avec l'équipe chargée de la formation, préparer et présenter des programmes de formation conçus en fonction des besoins des différents groupes cibles tels que les agences gouvernementales, les investisseurs privés, les professionnels du tourisme, et les fournisseurs locaux de services d'écotourisme ; une liste non exhaustive des thèmes à couvrir comprendrait une évaluation de l'impact sur l'environnement, les procédures d'octroi de licences, la conception de l'infrastructure appropriée, le développement de services d'écotourisme spécialisés, les techniques de camping à impact minimum sur l'environnement et les techniques d'élimination de toutes traces, les services d'interprétation et les guides, l'éthique environnementale et le marketing de services d'écotourisme ;
- k) élaborer des termes de référence détaillés et des plans d'action pour les activités de développement d'écotourisme qui seront sous-traitées par le projet et contribuer à la sélection d'une société privée pour leur exécution ; apporter un support technique et suivre de près les

activités sous-traitées pour s'assurer qu'elles sont conformes à l'approche et aux objectifs du projet ;

- l) incorporer des mécanismes pour tirer et partager les enseignements du projet et pour s'assurer que les résultats sont reflétés dans les différents systèmes de reporting y relatifs ;
- m) prévoir un plan de renforcement de la communication et de l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux.

Le consultant aura à préparer les TDR, animer les ateliers suivants et d'en exploiter les recommandations:

- réflexion et de proposition d'un schéma de circuit écotouristique avec une cartographie du circuit. Partage des expériences existantes selon un système de parcours_ à visiter par les touristes, sur la base des curiosités naturelles et des différents aménagements déjà effectués ou à prévoir;
- atelier de concertation avec les différentes parties prenantes (artisans, producteurs, hôteliers, agences de voyages, direction du tourisme, ...) afin d'harmoniser la démarche et d'adhérer les différents acteurs à cette initiative ;
- atelier de réflexion sur l'Analyse de la législation en vigueur en matière de développement de l'écotourisme (gîtes, accueil de touriste chez les riverains, ...), de l'homologation du circuit (officialisation);
- atelier de réflexion sur les modalités de mise en œuvre du circuit écotouristiques et les activités à développer, par rapport à la nature juridique des terres, différents types d'occupation des terres ; le type de cahier des charges à élaborer par activité, dans le respect du milieu naturel;
- atelier de réflexion sur les différents créneaux de financement d'aide de l'état (CNAC, ANSEJ) ;

Aussi, le consultant devra apporter l'appui/conseil/suivi tout au long de la mise en œuvre du plan de gestion, des activités de développement de l'écotourisme dans la région et l'exécution du projet.

3. RAPPORTS ET LIVRABLES :

- ✓ une étude portant «Diagnostic et recommandations pour le développement du tourisme vert autour et dans le complexe de zones humides de Guèbres-Sanhadja» ;
- ✓ plan d'identification et mise en place d'un circuit écotouristique d'activités de promotion du tourisme responsable local géo-référencé ;
- ✓ Programme d'information et de formation pluri thématique qui répond aux besoins des différents groupes cibles.
- ✓ Des plans d'aménagement des sites sélectionnés adaptés avec des plans de gestions bien étudiés ;
- ✓ Programmes et notes conceptuelles des ateliers de réflexion et de concertation.

Une version électronique des rapports exigés, Ils doivent être rédigés en français et établis au format Word, (un document au format PDF n'est pas accepté).

Les rapports seront structurés en fonction des résultats attendus et des activités à réaliser. L'expert fournira :

- Un rapport de démarrage expliquant notamment la méthodologie d'intervention et le planning sera remis dans les 3 jours suivant le démarrage de la mission ;

- Un aide-mémoire (rapport d'étape) sera fourni à l'issue de chaque mission sur le terrain, comportant le compte rendu des ateliers participatifs (principales conclusions) ;
- Document exposant les pistes d'une stratégie locale avec proposition des critères de choix et de priorisation des actions à entreprendre, notamment pour les appuis recensés dans le diagnostic participatif, en matière de valorisation des ressources locales et des produits (agricoles, culturelles, artisanales et environnementales ...) dans une perspective de plan d'aménagement intégré et de développement territorial ;
- Un document de synthèse de l'expertise faisant ressortir les atouts et contraintes en matière de développement du tourisme de découverte du patrimoine rural.

4. CRITERES DE SELECTION :

Expert senior en tourisme rural

- *Qualifications professionnelles et compétences linguistiques*
- Formation de bac+4 minimum en tourisme, économie, marketing, gestion, géographie, agroéconomie ou sociologie
- *Expérience professionnelle générale*
Expérience de 8-ans dans le tourisme.
- *Expérience professionnelle spécifique*
Expérience dans le tourisme rural.
Au moins 2 expériences en développement participatif
- Etre prêt à se déplacer de manière fréquente à Guèbres-Sanhadja/Skikda et à travailler sur le terrain au cours de périodes prolongées.
- Parfaite connaissance de la langue française à l'oral et l'écrit
- Niveau d'informatique classique (MS Word et Excel et messagerie électronique) minimal permettant la rédaction de rapport

Atouts

- Expérience dans des projets de coopération internationale (Agences onusiennes PNUD et autres)
- Connaissance de la langue arabe

Critères des évaluations des offres

1. Evaluation technique

Tableau évaluation technique :

Evaluation technique		Note maximum
1	Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise ou équivalent en tourisme, économie, marketing, gestion, géographie, agroéconomie ou sociologie. Licence-----5 points Master-----10 points Doctorat et plus-----15 points	15
2	Note méthodologique relative au contenu et l'approche à adopter pour l'exécution de la mission selon ses TDR : Présentation-----5 points Planification-----10 points Cohérence -----5 points	20
3	Expérience dans le domaine de l'écotourisme ou tourisme durable Aucune expérience-----0 point Expérience 3 à 5 ans-----10 points Expérience de 5 à 8 ans-----15 points Expérience de plus de 8 ans -----25 points	25
4	Expérience dans les projets de coopération internationale (Agences Onusiennes : PNUD, FAO) Aucune expérience-----0 point Expérience 2 à 5 ans-----3 points Plus de 5 an -----5 points	5
5	Compétence linguistique Maîtrise du Français-----3 points Maîtrise Français et Arabe-----5 points	5

Total offre technique

70

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

2. Evaluation financière :

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins-disante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times F_m / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

IX. Dépôt des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé en indiquant La référence du poste «**Consultant international charge de l'élaboration D'un plan de développement d'activités de diversification économique comportant un circuit écotouristique**»

à l'adresse mail suivante :

procurement.project.dz@undp.org

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.